

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00114
Numéro SIREN : 313 245 391
Nom ou dénomination : SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 11552

le 28 SEP 2023
sous le N° B 11552

①

BILAN - ACTIF

*Exp. Certifiée
Conforme à l'Original*
N° 2050-SD2022

Désignation de l'entreprise : SEGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		
Adresse de l'entreprise : 18 boulevard de Brosses 21000 DIJON		Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET* 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1		Néant *		
		Exercice N clos le		
		3 0 0 9 1 2 0 1 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		Frais d'établissement *		
		CX	CQ	
		Frais de développement *		
		AF	AG	
		Concessions, brevets et droits similaires	120 700	54 206
	AH	AI		
	Fonds commercial (I)			
	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles			
	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	AN	AO		
	Terrains			
	AP	AQ		
	Constructions			
AR	AS			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
AT	AU			
Autres immobilisations corporelles	321 876	293 725	28 151	
AV	AW			
Immobilisations en cours				
AX	AY			
Avances et acomptes				
CS	CT			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
CU	CV			
Autres participations	80		80	
BB	BC			
Créances rattachées à des participations				
BD	BE			
Autres titres immobilisés				
BF	BG			
Prêts				
BH	BI			
Autres immobilisations financières *	16 962		16 962	
TOTAL (II)		BJ	BK	
	459 618	347 931	111 687	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM	
		Matières premières, approvisionnements		
		BN	BO	
		En cours de production de biens		
		BP	BQ	
	En cours de production de services			
	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis			
	BT	BU		
	Marchandises			
	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	BX	BY		
Client et comptes rattachés (3)*	3 095 241	20 000	3 075 241	
BZ	CA			
Autres créances (3)	1 689 923		1 689 923	
CB	CC			
Capital souscrit et appelé, non versé				
CD	CE			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:				
CF	CG			
Disponibilités	39 269		39 269	
CH	CI			
Charges constatées d'avance (3) *	35 449		35 449	
TOTAL (III)		CJ	CK	
	4 859 882	20 000	4 839 882	
Comptes de régularisation	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
CN				
Écarts de conversion actif *	(VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
	5 319 500	367 931	4 951 569	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
			23 920	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		SEGER		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	82 698
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cour	B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG	
	Report à nouveau			DH	1 354 886
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	94 566
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
				DL	2 082 151
	TOTAL (I)				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
				DQ	
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
				DR	
	TOTAL (III)				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	878 769
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatif	EI)	DV	344 208
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	380 948
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 264 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	957	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
				EC	2 869 418
				ED	
	TOTAL (IV)				
	Ecarts de conversion passif *			EE	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				4 951 569
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 864 060	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 443	

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	2 559 156	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 559 156	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	347 598	
	Autres produits (1) (11)			FQ	73	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2 906 828	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	810 323	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	74 098	
	Salaires et traitements*			FY	1 297 019	
	Charges sociales (10)			FZ	540 995	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	46 103
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	16		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2 768 554		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	138 274		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	24 274	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	24 274		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(24 274)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	114 000		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2022

Désignation de l'entreprise SEGER		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	75 423
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	75 423
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 521
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	55 521
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 903
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	39 336
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 982 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 887 685
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	94 566
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	423
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	160
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	8 792
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	347 598
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
INTERETS AFFAIRE PARION	55 241		
AMENDES ET PENALITES CHURGARD	120		
INDEMNITES EVICTION PARIS		75 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
KLESIA	160		
PRESCRIPTION CONGLOIS		423	

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
Désignation de l'entreprise : SEGER												1		2		3		Néant <input type="checkbox"/>					
										TOTAL I		CZ		D8		D9							
INCORP.										Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		120 445		KE		KF		255	
CORPORELLES	Terrains										KG				KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK		KL							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN		KO							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP				KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS				KT		KU							
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV		227 231		KW		KX							
	Matériel de transport *								KY				KZ		LA								
	Matériel de bureau et mobilier informatique								LB		92 168		LC		LD		2 478						
	Emballages récupérables et divers *								LE				LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours										LH				LI		LJ						
Avances et acomptes										LK				LL		LM							
TOTAL III										LN		319 398		LO		LP		2 478					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G				8M		8T						
	Autres participations										8U		80		8V		8W						
	Autres titres immobilisés										1P				1R		1S						
	Prêts et autres immobilisations financières										1T		17 250		1U		1V						
	TOTAL IV										LQ		17 330		LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		457 174		ØH		ØJ		2 733					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
										1		2		3		4							
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW		120 700		1X		
CORPORELLES	Terrains										IP				LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA				MB		MC							
		Sur sol d'autrui				IR				MD				ME		MF							
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS				MG				MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT				MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU				MM		227 231		MN		MO							
		Matériel de transport				IV				MP				MQ		MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS		94 646		MT		MU							
	Emballages récupérables et divers*				IX				MV				MW		MX								
	Immobilisations corporelles en cours										MY				MZ		NA		NB				
Avances et acomptes										NC				ND		NE		NF					
TOTAL III										IY				NG		NH		321 876		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW						
	Autres participations										IØ		ØX		ØY		80		ØZ				
	Autres titres immobilisés										11		2B		2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières										12		2E		288		2F		16 962		2G		
	TOTAL IV										13		NJ		288		NK		17 042		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										14		ØK		ØL		ØM							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2022

Exercice N clos le 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 2 |

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SEGER

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice ((col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN			
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ			
Autres immobilisations incorporelles	PE 20 723	PF 33 483	PG	PH 54 206			
TOTAL I	RK 20 723	RM 33 483	RN	RO 54 206			
Terrains	PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 197 310	QE 6 384	QF 203 694			
	Matériel de transport	QH	QI	QJ			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 83 795	QM 6 236	QN 90 031			
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS			
TOTAL II	QU 281 105	QV 12 620	QW	QX 293 725			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN 301 828	ØP 46 103	ØQ	ØR 347 931			
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPÉRISES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP	SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u> Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quiniques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	20 000	6U	6V	6W	20 000
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	20 000	TY	TZ	UA	20 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 000	UB	UC	UD	20 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

N° 2057-SD2022

Désignation de l'entreprise :		SEGER		Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	16 962	UV		16 962		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	23 920			23 920		
	Autres créances clients	UX	3 071 321		3 071 321			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 238		3 238			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	5 534		5 534			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	37 968		37 968		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	3 590		3 590		
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	54 791		54 791			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 584 802		1 584 802			
	Charges constatées d'avance	VS	35 449		35 449			
	TOTAUX			VT	4 837 575	VU	4 796 693	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	878 769	233 150		645 619		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	380 948		380 948			
Personnel et comptes rattachés		8C	97 401		97 401			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	576 365		576 365			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	576 979		576 979			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 791		13 791			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	344 208				344 208	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	957		957			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	2 869 418	VZ	1 879 591	645 619	344 208
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : SEGER		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30092022		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	94 566	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	3 556	XE	14 415	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	10 859			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	120	
	Amendes et pénalités	WJ	120	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	39 336	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	WR	148 437
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	- imposées au taux de 0 %							WH	
	- imposées au taux de 19 %							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêt		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur les bénéfices des entreprises	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	XF	
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 treizièmes)	PA				
		EFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Banque d'emploi à redynamiser (art.44 douzièmes)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quatorzièmes)	XC		
		Massif urbain à dynamiser (art 44 sixièmes)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinzies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septièmes)	PB		
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	148 437
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	148 437
			XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2022

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	113 814
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SI2022

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	1 634 010	Affectations aux réserves			- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	221 068	Dividendes			- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves			ØE		Autres répartitions				ZE	500 192
	TOTAL I			ØF	1 855 078	Report à nouveau				ZF	
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				ZG	1 354 886
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8					XQ	237 457	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	173 512	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES					ST	399 353	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	810 323	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	10 265	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS					9Z	63 832	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	74 098	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	604 221	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	139 659	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB					ØB	1 252 938	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS					ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		1,66 %			ZK		
	- Numéro de centre de gestion agréé*			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059/6) (à cocher 1 si non 0)			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG					RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH					RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA	148 437	Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%	JL
						Plus-values à 19%		JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	(5 271 691)	Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%	JO
						Plus-values à 19%		JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3177843610022		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SEGER						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valcur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déduites par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A: plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 0 à 12 de la colonne ⑧)				Ⓐ	Ⓑ (Ventilation par taux)		
CADRE B: plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 0 à 12 de la colonne ⑨)					Ⓒ		
CADRE C: autres plus-values taxable à 19% Ⓓ					Ⓓ		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SEGER

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 10% ou 12,8%	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④- ⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SE2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SEGER</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS^{5e, 6e, 7e} alinéas de l'art. 39-1-8 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE DGFIP N° 2059-E-SD2022

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SEGER		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102021		et.clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 559 156	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 559 156	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	73	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	73	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	53 643	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	523 823	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	232 857	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	16	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	810 339	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 748 890
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		1329-AC	1 748 890
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 1 (1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SEGER

ADRESSE (voie) 18 boulevard de Brosses

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 1276

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOREFT
N° SIREN (si société établie en France) 3 1 7 7 8 4 3 6 1 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1276
Adresse : N° 18 Voie BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SEGER 18 boulevard de Broesses 21000 DIJON France		18 boulevard de Broesses 21000 DIJON	
SIRET 31324539100021			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SAS SOREFI 18 BOULEVARD DE BROESSES 21000 DIJON	SIRET : 31778436100022

B ACTIVITE

Activités exercées	Promotion Immobilière	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	148 437	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
--	--

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet FIDAL 2 AVENUE DE MARBOTTE 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 15012023 Lieu : DIJON Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : M ROUY EDOUARD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2022)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)					
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
1		2	Montant des sommes versées :						
		3	4	5		6		7	8
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques ans
- Matériel et outillages industriel ans
- ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes

Immobilisations

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 15/01/23

Devise d'édition EURO

SEGER

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	120 445		255
TOTAL immobilisations incorporelles :	120 445		255
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	227 231		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	92 168		2 478
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	319 398		2 478
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	80		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 250		
TOTAL immobilisations financières :	17 330		
TOTAL GÉNÉRAL	457 174		2 733

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			120 700	
TOTAL immobilisations incorporelles :			120 700	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			227 231	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			94 646	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			321 876	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			80	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		288	16 962	
TOTAL immobilisations financières :		288	17 042	
TOTAL GÉNÉRAL		288	459 618	

Amortissements

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	20 723	33 483		54 206
TOTAL immobilisations incorporelles :	20 723	33 483		54 206
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	197 310	6 384		203 694
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	83 795	6 236		90 031
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	281 105	12 620		293 725
TOTAL GÉNÉRAL	301 828	46 103		347 931

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
 Edition du 15/01/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		66 764	66 764	
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		66 764	66 764	

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	20 000			20 000
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	20 000			20 000

TOTAL GÉNÉRAL	20 000	66 764	66 764	20 000
----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 962		16 962
TOTAL de l'actif immobilisé :	16 962		16 962
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	3 071 321	3 071 321	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 238	3 238	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 534	5 534	
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	37 968	37 968	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 590	3 590	
État - Divers			
Groupe et associés	54 791	54 791	
Débiteurs divers	1 584 802	1 584 802	
TOTAL de l'actif circulant :	4 785 164	4 761 244	23 920
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	35 449	35 449	

TOTAL GÉNÉRAL	4 837 575	4 796 693	40 882
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	878 769		878 769	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	380 948	380 948		
Personnel et comptes rattachés	97 401	97 401		
Sécurité sociale et autres organismes	576 365	576 365		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	576 979	576 979		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 791	13 791		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	344 208	344 208		
Autres dettes	957	957		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 869 418	1 990 649	878 769	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

Charges à Payer

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 791
Dettes fiscales et sociales	149 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 443
Autres dettes	
TOTAL	162 402

Produits à Recevoir

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	727 610
Personnel	
Organismes sociaux	5 534
État	3 590
Divers, produits à recevoir	75 000
Autres créances	87 295
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	899 029

Charges et Produits Constatés d'Avance

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	35 449	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	35 449	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	TOTAL	

Composition du Capital Social

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Frais d'Etablissement

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 15/01/23

Devise d'édition EURO

SEGER

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	%	Net (N-1) 30/09/2021	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises			51	0,0017
MARGE COMMERCIALE			51	0,0017
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	2 559 156	100,00	2 924 700	99,9983
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 559 156	100,00	2 924 700	99,9983
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 559 156	100,00	2 924 751	100,00
- Consommation en provenance des tiers	810 323	31,6637	1 078 223	36,8654
VALEUR AJOUTÉE	1 748 834	68,3363	1 846 529	63,1346
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	74 098 1 838 014	2,8954 71,8211	97 526 2 246 973	3,3345 76,8261
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(163 278)	-6,3801	(497 970)	-17,0261
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	347 598 73 46 103 16	13,5825 0,0029 1,8015 0,0006	525 467 7 38 261 5	17,9662 0,0002 1,3082 0,0002
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	138 274	5,4031	(10 761)	-0,3679
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	24 274	0,9485	7 13 203	0,0002 0,4514
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	114 000	4,4546	(23 957)	-0,8191
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	75 423 55 521	2,9472 2,1695	641 437 302 585	21,9313 10,3457
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 903	0,7777	338 852	11,5857
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	39 336	1,5371	93 827	3,208
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	94 566	3,6952	221 068	7,5585
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés			515 000 154 677	17,6083 5,2885
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			360 323	12,3198

Capacité d'Autofinancement

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2022	30/09/2021	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(163 278)	(497 970)	334 692

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	73	7	66
- Autres charges d'exploitation	16	5	11
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers		7	(7)
- Charges financières	24 274	13 203	11 072
+ Produits exceptionnels	75 423	15 337	60 086
- Charges exceptionnelles	55 521	147 908	(92 388)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	39 336	93 827	(54 491)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(206 929)	(737 562)	530 633

Bilan Synthétique

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 15/01/23

Devise d'édition EURO

ACTIF	30/09/2022	%	30/09/2021	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	66 494	1,34	99 722	1,65
Immobilisations corporelles	28 151	0,57	38 293	0,63
Immobilisations financières	17 042	0,34	17 330	0,29
ACTIF IMMOBILISÉ	111 687	2,26	155 346	2,57

Stocks				
Créances	4 765 164	96,24	4 864 380	80,56
Disponibilités	39 269	0,79	962 449	15,94
ACTIF CIRCULANT	4 804 433	97,03	5 826 829	96,5

Comptes de régularisation actif	35 449	0,72	55 984	0,93
---------------------------------	--------	------	--------	------

TOTAL ACTIF	4 951 569		6 038 159	
--------------------	------------------	--	------------------	--

PASSIF	30/09/2022	%	30/09/2021	%
Capital social ou individuel	500 000	10,1	500 000	8,28
Résultat de l'exercice	94 566	1,91	221 068	3,66
Autres capitaux propres	1 487 585	30,04	1 766 709	29,26
CAPITAUX PROPRES	2 082 151	42,05	2 487 777	41,2

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	1 222 977	24,7	1 487 716	24,64
Autres dettes	1 646 441	33,25	2 062 666	34,16
DETTES	2 869 418	57,95	3 550 382	58,8

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL PASSIF	4 951 569		6 038 159	
---------------------	------------------	--	------------------	--

Compte de Résultat Comparatif

Période du 01/10/21 au 30/09/22

Edition du 15/01/23

Devise d'édition EURO

SEGER

RUBRIQUES	30/09/2022	30/09/2021	Variation
Ventes de marchandises		51	(51)
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 559 156	2 924 700	(365 544)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 559 156	2 924 751	(365 595)
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	347 598	525 467	(177 869)
Autres produits	73	7	66
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 906 828	3 450 226	(543 398)
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	810 323	1 078 223	(267 900)
Impôts, taxes et versements assimilés	74 098	97 526	(23 428)
Salaires, traitements et charges sociales	1 838 014	2 246 973	(408 959)
Dotations pour dépréciation	46 103	38 261	7 843
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	16	5	11
CHARGES D'EXPLOITATION	2 768 554	3 460 987	(692 433)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	138 274	(10 761)	149 035
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés		7	(7)
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS		7	(7)
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	24 274	13 203	11 072
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	24 274	13 203	11 072
RÉSULTAT FINANCIERS	(24 274)	(13 196)	(11 079)
Produits exceptionnels	75 423	530 337	(454 914)
Reprises sur provisions et transferts		111 100	(111 100)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 423	641 437	(566 014)
Charges exceptionnelles	55 521	302 585	(247 065)
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 521	302 585	(247 065)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 903	338 852	(318 949)
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	39 336	93 827	(54 491)
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)			

Tableau de financement

SEGER

Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
I - RESSOURCES			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	94 566	221 068	-57,22
+ Dotation aux amortissements et provisions	46 103	38 261	20,5
- Reprises sur charges calculées		111 100	-100
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif		(360 323)	-100
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	140 670	(212 095)	-166,32
Retraits de l'exploitant à déduire			
AUTOFINANCEMENT NET	140 670	(212 095)	-166,32
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		515 000	-100
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
TOTAL des ressources	140 670	302 905	-53,56
II - EMPLOIS			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
TOTAL des emplois			
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	140 670	302 905	-53,56

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Clients	3 258 302	3 094 285	(164 017)	-5,03	(114 391)	-3,39
Autres créances	1 681 211	1 670 263	(10 948)	-0,65	(170 342)	-9,2
DETTES(Hors emprunts et concours bancaires)						
Fournisseurs	474 044	380 631	(93 413)	-19,71	21 200	4,68
Fournisseurs d'immobilisation						
Autres dettes (1)	1 589 545	1 265 979	(323 566)	-20,36	443 259	38,67
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	2 875 924	3 117 938	(26)		16	
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	3 836 900	3 155 764	140 670		302 905	
III - TRÉSORERIE(Disponible-concours bancaires)	960 976	37 826	(96)		224	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE	SEGER	N° ADHÉRENT	FR88313245391
-----------------------	-------	--------------------	---------------

Ratios

SEGER

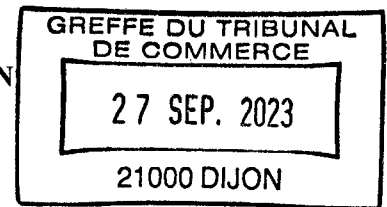
Période du 01/10/21 au 30/09/22
Edition du 15/01/23
Devise d'édition EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	29,5927	25,5913
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,6598	0,6494
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,63	0,6258
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	8,694	5,7368

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,238	-0,0693
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,0207	-0,1543
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,037	0,0756

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2022	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2021
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,0476	0,0975
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,037	0,0624
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0095	-0,0045

**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**
En abrégé "S.E.G.E.R"
S.A.S au capital de 500.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
RCS DIJON 313 245 391



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Décisions de l'associée unique du 31 mars 2023 (Extrait)

Troisième décision (Extrait)

L'associé unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 1.354.886 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 94.566 €), s'élevant à 1.449.452 €, sera affecté comme suit :

- à titre de dividendes 100.804 €
soit un dividende de 79 € par action
- le solde au poste « Report à Nouveau », soit 1.348.648 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

La Présidente
Pour la Société SOREFI,

Madame Geneviève ROUY

**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**

En abrégé "S.E.G.E.R"

S.A.S au capital de 500.000 Euros

Siège social : 18 Boulevard de Brosses

21000 DIJON

RCS DIJON 313 245 391

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2023**

L'an deux mille vingt trois, le trente et un mars, au siège social,

La Société **SOREFI** – SAS au capital de 7.000.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – Elysée de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 317 784 361, représentée par sa Présidente, Madame Geneviève ROUY, associée unique de la Société **SOCIETE D'EQUIPEMENTS & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé « S.E.G.E.R »** (la « Société »),

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité également de Présidente, l'associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice ;

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux ;

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans les délais réglementaires.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la Présidente et aux deux Directeurs Généraux ;
- l'affectation des résultats ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 al 4 du Code de Commerce.

Première décision

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'elle les a établis et se soldant par un bénéfice de 94.566 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 3.556 €.

L'associée unique donne en conséquence au Président ainsi qu'aux deux Directeurs Généraux quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'associé unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 1.354.886 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 94.566 €), s'élevant à 1.449.452 €, sera affecté comme suit :

- à titre de dividendes 100.804 €
soit un dividende de 79 € par action

- le solde au poste « Report à Nouveau », soit 1.348.648 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

En outre, l'associée unique reconnaît qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2020/2021	500.192 €	/	500.192 €
2019/2020	500.192 €	/	500.192 €
2018/2019	301.136 €	/	301.136 €

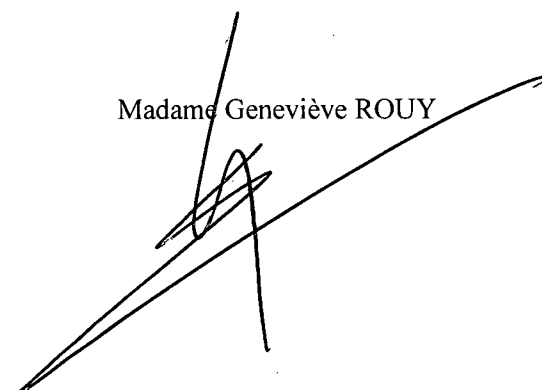
Troisième décision

L'associée unique fait une mention spéciale sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et Présidente, et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique et Présidente,
Pour la Société SOREFI

Madame Geneviève ROUY



**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS
En abrégé "S.E.G.E.R"
S.A.S au capital de 500.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Bosses
21000 DIJON
RCS DIJON 313 245 391**

RAPPORT DE GESTION

La Société SOREFI, représentée par Madame Geneviève ROUY, associée unique et Présidente de la Société SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé S.E.G.E.R, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT 114.000 €

composé notamment :

- *de produits d'exploitation* 2.906.828 €
dont un chiffre d'affaires net de 2.559.156 €
contre 2.924.751 € pour l'exercice précédent.

- *de charges d'exploitation* 2.768.554 €
comprenant :

810.323 €	d'autres achats et charges externes
74.098 €	d'impôts, taxes et versements assimilés
1.297.019 €	de salaires et traitements
540.995 €	de charges sociales
46.103 €	de dotations aux amortissements sur immobilisations
16 €	d'autres charges

- du résultat financier (24.274) €
comprenant uniquement :

24.274 € de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 94.566 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôt	114.000 €
- du résultat exceptionnel	19.903 €
- de l'impôt sur les bénéfices	39.336 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Livraison des programmes COUR DES DUCS, PERLE DE SAVOIE, 12 RUE DES SAUNIERES, CLOS GABRIEL et AVENUE TOM MOREL.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Construction des programmes HERITAGE HUGO, 15 AVENUE DE LONGCHAMP et 22 BOULEVARD DIDEROT.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 0,1 % de la Société DOME IMPERIAL – Société Anonyme au capital de 38.112,25 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 732 820 972. Suite à la cession de l'intégralité des actions détenues par les actionnaires minoritaires dans le capital de la SA DOME IMPERIAL au profit de la Société SOREFI le 21 mai 2022, la Société DOME IMPERIAL a été ensuite dissoute et radiée suite à une fusion avec la société AVEC devenue définitive le 30 juin 2022.

- 0,02 % de la Société SORELYS – Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 750 424 145.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 521.402 € et à 153.767 €.

VI - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 1.354.886 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 94.566 €), s'élevant à 1.449.452 €, serait affecté comme suit :

- à titre de dividendes	100.804 €
soit un dividende de 79 € par action	

- le solde au poste « Report à Nouveau », soit 1.348.648 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 31 mars 2023.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

VII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Générale des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2020/2021	500.192 €	/	500.192 €
2019/2020	500.192 €	/	500.192 €
2018/2019	301.136 €	/	301.136 €

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 3.556 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

IX - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à
Le
La Présidente
Pour la Société SOREFI

Madame Geneviève ROUY

